**La communauté chez Adèle**

Au retour de l’exil à Saragosse, après ce long temps de désert qui lui a donné de prier, de réfléchir, de penser aux moyens de rechristianiser la France, le père Chaminade aime à répéter «*qu’un chrétien isolé est un chrétien en danger»*. Il est persuadé que les chrétiens ont besoin de se regrouper pour vivre et témoigner de leur foi.

Adèle, pour sa part, fait cette même expérience et c’est pourquoi, au lendemain de sa confirmation, elle commence à écrire à son amie Jeanne Diché. Confirmées toutes deux, en février 1803, elles veulent, par cette correspondance, se soutenir dans leur vie de foi, leur amour du Christ et laisser l’Esprit de Pentecôte agir en elles à sa guise. Jeanne et Adèle entretiennent une amitié profondément enracinée dans l’amour de la Trinité.

**Besoin de se soutenir,**

**De s’accompagner pour vivre sa foi**

**De se stimuler dans sa relation à Dieu, à Marie,**

**Pour la mission**

**A la base : l’amour de Dieu qui se fait amitié entre Jeanne et Adèle**.

##### De la "Petite Société" à la Congrégation mariale

Pendant l’été 1804, Jeanne vient passer quelques jours à Trenquelléon. Discutant, avec Monsieur Ducourneau, (le précepteur de Charles, frère d’Adèle, qui a dû interrompre sa formation au séminaire du fait de la Révolution) des misères des campagnes, de la difficulté à vivre sa foi, les deux amies décident de constituer une "Petite Société" pour s’aider à mettre à profit le temps qui leur est donné, pour s’aider à vivre selon l’Evangile. Et dès lors, l’une et l’autre vont s’ingénier à faire des "conquêtes", c’est-à-dire proposer à des jeunes filles, voire des mères de famille, de rallier leur association. La première année, Jeanne, plus âgée dirige le groupe mais bientôt elle épouse le Docteur Belloc et, de ce fait, dispose de moins de temps pour la "Petite Société". Adèle prend le relais et chaque semaine, part de Trenquelléon une lettre qui anime, encourage, soutient la foi, l’amour, le dynamisme missionnaire des associées. Elle le fait en commentant l’Evangile du dimanche, une lecture spirituelle qu’elle vient de faire; elle aide à se préparer aux sacrements en particulier à l’Eucharistie.

A l’automne de l’année 1808, les associées sont alors plus de soixante, Adèle est mise en relation avec le père Chaminade par l’intermédiaire d’un congréganiste de Bordeaux, Monsieur Hyacinthe Lafon. Elle découvre avec joie le "Manuel du Serviteur de Marie" et la consécration à Marie. Les lettres de l’époque laissent transparaître son enthousiasme. C’est à la fin de la même année, le 20 novembre 1808, qu’après un rude combat spirituel, elle *«dit positivement non à un établissement qui lui était proposé»*. Alors qu’elle voit son amie Jeanne, mariée et mère de famille heureuse, continuer son action au sein de la "Petite Société", Adèle dit non au mariage pour se consacrer totalement à Jésus Christ *«N’usons ni de retard, ni de réserve pour ce bon Maître*», lance-t-elle à Agathe, l’une des sœurs de Jeanne.

Peu après, Adèle agrège la «Petite Société» à la Congrégation de Bordeaux. Elle fait la consécration à Marie et engage ses amies à faire de même.

* **Petite Société :**

**Dans la suite du Sacrement de la confirmation : rôle de l’Esprit Saint**

**Importance de la lettre fréquente aux associées**

**« toutes unies dans un même cœur pour la gloire de Dieu »**

**Importance des rendez-vous spirituels (3h, Crèche, Cénacle, au désert, avec les femmes qui suivent Jésus, au sépulcre…)**

**Importance des récollections**

**Amour de Dieu : lien qui unit tous les membres**

* **Agrégation à la Congrégation de Bordeaux :**

**Lien avec les membres de la Congrégation**

**A Bordeaux, les noms des associées sur l’autel au moment de l’Eucharistie (dimension ecclésiale)**

**Se porter dans la prière**

**La consécration à Marie**

**🡪Adèle ouvre une petite école au château, Charlotte à Aurens (attendre la loi Guizot de 1833 pour que l’Etat réorganise l’enseignement primaire dans les communes), catéchismes, visites aux malades, service des pauvres…**

#### La vie religieuse sous quelle forme?

Petit à petit au sein de la "Petite Société" à l’instigation d’Adèle, on parle de vie religieuse. Sous quelle forme? Toute jeune, Adèle a été attirée par le Carmel que la Révolution avait supprimé en France comme tous les autres Ordres religieux. Forte de l’expérience de la "Petite Société", elle veut se donner à temps plein à l’évangélisation des campagnes qui sont si démunies. Or il se trouve que plusieurs associées partagent ses sentiments et ensemble, elles commencent à échafauder un "cher projet". Il est à noter que les Ordres religieux ne sont toujours pas autorisés en France; toutefois la première Restauration, en rétablissant la liberté religieuse, permet d’espérer voir refleurir des fondations religieuses.

#### Le père Chaminade et Adèle à l'écoute de l'Esprit

On le voit, cette réunion de Lompian est décisive. C’est clair: ces jeunes filles envisagent de se retrouver en communauté pour vivre leur consécration à Jésus Christ et poursuivre la mission que chacune remplit là où elle se trouve. Il s’agit bien d’une nouvelle fondation qui se dessine.

Adèle écrit alors au père Chaminade pour lui faire part de leur dessein de se consacrer au Seigneur dans la vie religieuse. Cette lettre, qui n'a pas été conservée, est le début d’une importante correspondance qui permet de voir comment le père Chaminade est à l’écoute de ce que l’Esprit lui transmet à travers les requêtes d’Adèle. On assiste ainsi à la conception et à la naissance de l'Institut de Marie qui comportera les Filles de Marie puis, un peu plus tard, la Société de Marie.

#### Institut séculier ou communauté religieuse?

A leur demande de se réunir en communauté, le père Chaminade répond en proposant « l’Etat religieux dans le monde », Institut séculier avant la lettre, qu’il a fondé à Bordeaux, car il pense que des communautés religieuses ne pourraient pas accompagner la Congrégation. Ce qu’il propose, en fait, ne répond pas aux vues de celles qui ont conçu le « cher projet »  et Adèle revient sur leur désir de vivre en communauté. Le Père Chaminade écoute, interroge, prie, invoque l’Esprit Saint, et il explique que la Congrégation a été le moyen qu’il a trouvé pour mettre en œuvre sa responsabilité de « missionnaire apostolique ». Il ajoute qu’il se trouve qu’à Bordeaux, parmi les membres de « l’Etat », certain(e)s souhaitent vivre en communauté. Il pose à Adèle question de confiance : veulent-elles, tout en étant religieuses en communauté, être de « petites missionnaires » ?

*A la réception de cette lettre, Adèle, enthousiaste, écrit à Agathe : «M. Laumont vous aura, j’espère, fait voir une belle lettre que j’ai reçue de M. Chaminade et qui nous marque le but de sa Congrégation: qui est d’être de petites missionnaires, chacune dans notre état. Je vous avoue que ce terme m’exalte. Allons donc, ma chère amie, regardons-nous destinées à procurer, par tous les moyens possibles, la gloire de Dieu et le salut du prochain. Faisons ainsi notre noviciat pour l’état saint que nous désirons embrasser. Je vais, d’après l’avis de M. Laumont, écrire à M. Chaminade pour lui demander les pratiques que font les Congréganistes religieuses, lui dire que nous désirerions entrer au noviciat le jour de la Conception de Marie, et quelles sont les pratiques à faire pendant ce temps-là.»*

#### Projet de Constitutions

En décembre 1814, le père Chaminade écrit à Adèle que le projet de constitutions envoyé par M. Laumont est par trop imparfait, quant au règlement de l’Etat c’est-à-dire des congréganistes religieuses, il faut le compléter; il s’est rendu compte qu’il ne correspond pas bien à ce qu’Adèle souhaite. Il va donc reprendre tout cela. Par contre il les autorise, elle et celles qui le désirent à faire le vœu de chasteté pour six mois, à l’occasion de la fête de l’Immaculée.

Voici donc l’alliance scellée. Le signe en est l’alliance que vont porter celles qui ont fait le vœu de chasteté. Mais l’élaboration des constitutions va prendre des mois d’autant plus que la correspondance entre Trenquelléon et Bordeaux est interrompue au moment des Cent Jours (mars-juin 1815). Le père Chaminade, toujours patient, en profite pour prier et se rendre disponible à l’action de l’Esprit Saint.

Le temps passe. En juin 1815, le père d’Adèle meurt. Adèle qui l’a soigné tout au long de sa maladie avec une affection pleine de délicatesse se trouve maintenant entièrement libre de mettre à exécution le "cher projet". Durant l’été, elle va passer quelques jours auprès de Jeanne Belloc veuve avec quatre enfants depuis la mort de son mari en novembre 1812. De quoi se sont-elles entretenues? Elle le livre à Agathe: *«Nous parlâmes beaucoup de "nos chers projets" avec votre chère soeur. Je suis libre et ils pourront s'exécuter sous peu si les choses s'arrangent. Implorez bien les lumières du Saint Esprit afin que nous ne fassions que ce qui sera dans les desseins de Dieu et suivant sa Volonté, fallut-il renoncer à nos inclinations. C'est Dieu que nous devons chercher, à qui nous voulons plaire. Disons souvent avec saint Paul: "Seigneur, que voulez-vous que je fasse?", ou avec Samuel: "Parlez, Seigneur, votre servante écoute!", et Il nous fera sûrement entendre sa douce voix.»*

De son côté, le père Chaminade revient sur la prière à l’Esprit Saint *«Ne cessez, vous et vos chères compagnes, de prier, pour que le Saint Esprit nous éclaire, et que nous ne déviions en rien des desseins qu’il a sur vous. Renouvelez toutes, tous les jours, l’acte de votre consécration à la Sainte Vierge.* *Vous allez donc être les Filles de Marie. Il vous est permis de livrer votre cœur à la joie et de commencer à vous répandre en actions de grâce.»*

#### Ce que sera l'Ordre

Que s‘est-il passé? Adèle veut-elle en savoir davantage? En octobre, le père Chaminade va préciser sa pensée: *«Vous désirez avoir un aperçu de ce que doit être votre petit Ordre; c'est juste. Pour vous en faire une juste idée il faut considérer d'abord ce que vous devez avoir de commun avec les religieuses de tous les Ordres (car vous serez religieuses réellement); en second lieu ce que vous devez avoir de particulier qui vous distingue de tous les Ordres.*

*Vous serez réellement religieuses, puisque vous ferez les vœux qu'on appelle de religion, et que vous aurez à pratiquer les vertus qui vous les auront inspirés et qui doivent en être les soutiens. Marie, l'auguste Mère de Jésus, doit être votre modèle, comme elle est votre patronne. De là les exercices ou pratiques plus essentielles de la vie religieuse.*

*Quant à ce qui doit vous distinguer des autres Ordres, c’est le zèle pour le salut des âmes: il faut faire connaître les principes de la religion et de la vertu, il faut multiplier les chrétiennes. Vous n'aurez point à faire de classe aux enfants, ni à visiter et soigner les malades, ni à tenir des pensionnaires: laissez ces œuvres, quelque excellentes qu’elles soient, à faire aux autres corps plus anciens que vous. — Mais que ferons-nous donc? — Vous aurez à instruire de la religion, à former à la vertu les jeunes personnes de tous états et de toutes conditions, à en faire de vraies congréganistes, à tenir des assemblées, soit générales, soit de divisions, soit de fractions, etc… à faire faire de petites retraites aux jeunes personnes, à les diriger dans le choix d’un état de vie, etc... Votre Communauté sera toute composée de religieuses missionnaires. C'est d'après ces vues que nous devons distinguer les sujets qui sont propres à cet état, etc...*

*Vous pouvez voir, ma chère Enfant, par ce petit aperçu que la Congrégation n’aura rien à souffrir de votre profession religieuse, bien au contraire.*

*Voyez donc actuellement quelle préparation vous avez à apporter à un état si saint, et qui doit vous faire participer à l’esprit apostolique.»*

Elles seront donc religieuses, faisant les vœux de religion. Marie sera leur modèle comme elle est leur patronne. Quant à ce qui les caractérisera ce sera de faire connaître Jésus Christ et de multiplier les chrétiennes. Ce seront toutes des religieuses missionnaires. Ainsi la Congrégation pourra-t-elle continuer de bénéficier de leurs services.

**L'œuvre d'Adèle et de Chaminade**

En décembre, ayant achevé les constitutions, le père Chaminade annonce son intention de venir en janvier pour les installer. Un peu plus tard il écrit de nouveau à Adèle insistant auprès d’elle pour qu’elle lui fasse part de toutes les objections qui lui viennent à l’esprit. *«Ne craignez pas de me dire toutes les précautions que vous croirez que je dois prendre dans l’intérêt de notre mission. Je dis* ***notre mission****, puisque nous marchons sous les mêmes étendards depuis longtemps, et que d’ailleurs vous êtes presque à même de contracter des engagements si précieux devant le Seigneur […]»* En écrivant "notre mission", le père Chaminade nous révèle que l’Institut qu’il s’apprête à fonder est bien son œuvre en même temps que celle d’Adèle, sous l’inspiration, bien sûr, de l’Esprit Saint dont ils ont cherché, l’un et l’autre à accueillir les lumières.

#### La première communauté: le Refuge

La maison est enfin louée. Il n’y a plus qu’à se préparer pour être prêtes le moment venu. Mais, comme l’en a prévenue le père Chaminade, des embûches surgissent et vont jalonner le chemin: certaines se désistent, les parents d’Agathe refusent de la laisser tenter l’aventure, Adèle elle-même passe par un moment d’inquiétude et de découragement pendant lequel sa mère l’accompagne de sa prière.

La sérénité, la paix reviennent et le 25 mai, très tôt, le matin, Adèle quitte le château avec trois de ses amies venues la rejoindre. Vers 9 heures, elles arrivent au Refuge où les attendent deux autres futures religieuses ainsi que Mme Belloc et des associées. Mademoiselle de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde à Bordeaux, vient les initier à leur nouvelle vie, tandis que le père Chaminade les rejoint en juin pour leur expliquer les Constitutions. Avant de les quitter il installe Adèle comme supérieure de l’Ordre qui vient de naître.

#### L'Institut de Marie

Tandis que les journées se déroulent dans le petit couvent d’Agen, le Père Chaminade continue à veiller et à développer la Congrégation. Et voici que le 1er mai 1817, M. Lalanne vient lui dire qu’après avoir prié et réfléchi, il entend se mettre à sa disposition pour coopérer au genre d’œuvres qu’il a entreprises. Le Père Chaminade très ému, voit là l’accomplissement du dessein qu’il poursuit depuis longtemps. Il propose ce projet à quelques congréganistes qui, le 2 octobre 1817, se réunissent, pour la première fois chez lui, à Saint Laurent. La Société de Marie est née. En mars suivant, il écrit à Adèle : « *je poursuis depuis quelques mois l’œuvre dont vous faites partie, et de laquelle, j’ai des nouvelles à vous donner de vive voix. »*

Adèle en parle à Charlotte de la Chapelle en juin 1818: *«Je ne sais si je vous ai marqué que notre bon Père a formé, à Bordeaux, sous l’autorisation de Mgr l’Archevêque, une petite communauté de religieux de notre Ordre. […] On les appelle la "Société de Marie".»*

Et en juin le père Chaminade a ces lignes: *«Je ne perdrai pas de vue de vous faire copier pour la Mère de Zèle le travail de son confrère de zèle* .» Et quelques jours plus tard: *«Que toutes nos chères Filles prennent courage. […] Le démon, l’ennemi de Marie, doit enrager: il doit faire toutes sortes d’efforts pour troubler, inquiéter, désunir les Filles de Marie, qui sont comme le fondement sur lequel nous bâtissons.»* Il s’agit bien d’un même et unique Institut religieux, l’Institut de Marie avec ses deux branches.

En 1820 c’est Adèle qui s’exprime ainsi, parlant deM. David Monier (secrétaire du père Chaminade): *«C’est un saint homme, du nombre des religieux de notre Institut (car, à Bordeaux, M. Chaminade a formé une communauté d’hommes en habit séculier, mais qui font les vœux et suivent la Règle de l’Institut.*)» ou des Frères qui se sont installés au Refuge que les Sœurs ont quitté quelques mois auparavant: «*Notre ancien couvent est maintenant occupé par de nos Frères religieux du même Institut, que notre Supérieur a envoyés de Bordeaux. Ils tiennent les assemblées de congrégations d’hommes, et des écoles gratuites pour les garçons pauvres.»*

## **Ce que l'Esprit a fait venir au jour**

Pour mieux servir la mission, Adèle et ses compagnes voulaient se retrouver en communauté religieuse. Le père Chaminade, dans un premier temps, leur a proposé l’Etat dans lequel étaient engagées des congréganistes ferventes, chargées de diriger, d’accompagner les autres membres de la Congrégation. Adèle, lui faisant pleinement confiance, a attendu, puis réitéré sa demande et, dans son désir de devenir religieuse, elle a souhaité connaître les pratiques de ces congréganistes. Attentif à ce qui se passait et ne cherchant que la volonté de Dieu, attentif, en un mot, à l’Esprit Saint, le père Chaminade a discerné que l’Etat ne correspondait pas à ce que l’Esprit inspirait à Adèle et à ses compagnes. Alors, toujours dans son souci de fidélité à Dieu, il a incité Adèle à préciser sa pensée: elle et ses compagnes voulaient-elles être des missionnaires? C’est bien ce à quoi elles aspiraient : en communauté pour la mission. Le "missionnaire apostolique" a perçu alors que, loin de priver la Congrégation de ses membres les plus dynamiques, la communauté souhaitée par Adèle et ses compagnes, pouvait être de grande utilité pour la mission. Les deux inspirations se sont rejointes et le père Chaminade va concevoir l’Institut de Marie comme cet "homme qui ne meurt pas", chargé d’accompagner dans la durée la Congrégation.

Ainsi on le voit, l’Esprit Saint a fait se rencontrer Adèle et le père Chaminade, accueillants, tous deux à sa lumière, à son action. L’Esprit Saint a pu, de ce fait, susciter un projet qui n’est ni de l’un ni de l’autre mais, s’il est permis de s’exprimer ainsi: des trois à la fois: l’Institut de Marie qui comporte des religieuses: les Filles de Marie, des religieux: la Société de Marie; les Filles de Marie sont si bien le fondement sur lequel le père Chaminade bâtit la Société de Marie que les "religieux de notre Ordre" pour parler comme Adèle, vivront pendant quelques années avec les Constitutions rédigées pour les religieuses.

De tout cela se dégage l’importance de la communauté : une communauté pour le service de la mission.

Une communauté dont tous les membres

sont missionnaires, missionnaires de Marie du fait de leur consécration à Marie,

forment « un cœur et une âme »

se stimulent, s’entraident pour le service de la mission,

s’aident à progresser dans les voies de la vie spirituelle,

se retrouvent auprès du Seigneur dans une même prière,

s’aiment et se soutiennent.